

SDIS
Groupement Territoire Sud
Avenue du Cagire ZAC des Landes
31800 ESTANCARBON

Affaire suivie par : Nadine Lozes
Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens – Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5819 0

Monsieur le Commandant,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commandant, l'expression de mes salutations les meilleures.

ésidente,

li GASTO-OUSTRIC



PETR Pays Comminges Pyrénées 21 place du Foirail, BP 60029 31801 SAINT-GAUDENS CEDEX

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens - Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5818 3

Monsieur le Président,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

> Lundi 16 octobre 2023 à 14h30 A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges 4, rue de la République à Saint-Gaudens Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les

meilleures.

La Présidente, Magali GASTO-OUSTRIC



Chambre de l'Agriculture 32, rue Lisieux 31300 TOULOUSE

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens - Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5817 6

Monsieur le Président,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.



La Présidente, Magali GASTO-OUSTRIC



Chambre de Commerce et d'Industrie 2, rue Alsace Lorraine BP 10202 31406 TOULOUSE CEDEX 9

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens - Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5816 9

Monsieur le Président,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente, Magali GASTO-OUSTRIC



Syndicat des Eaux de la Barousse du Comminges et de la Save La Chapelle 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens – Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5815 2

Monsieur le Président,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.





Monsieur le Sous-préfet Sous-préfecture 2, rue du Général Leclerc 31806 SAINT-GAUDENS CEDEX

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens – Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5814 5

Monsieur le Sous-préfet,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'expression de mes salutations les meilleures.



La Présidente, Magali GASTO-OUSTRIC



CONSEIL REGIONAL
22, boulevard du Maréchal Juin
31406 TOULOUSE CEDEX 9

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens – Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5813 8

Madame la Présidente,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1^{er} étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente, Magali GASTO-OUSTRIC



Monsieur le Maire Mairie Rue de Goumetx 31800 SAINT-GAUDENS

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens – Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5812 1

Monsieur le Maire,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente,

Magali GASTO-OUSTRIC



CONSEIL DEPARTEMENTAL

1, boulevard de la Marquette

31090 TOULOUSE CEDEX 9

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens – Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5811 4

Monsieur le Président,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente, Magali GASTO-OUSTRIC



DDT
Cité Administrative
2, boulevard Armand Duportal
BP 70001
31074 toulouse cedex 9

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens – Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5810 7

Monsieur le Directeur,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsièur les pirecteur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Présidente,

ali GASTO-OUSTRIC



DDT 1, rue du Général Lapène 31800 SAINT-GAUDENS

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens - Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5809 1

Monsieur le Directeur,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente,

Magali GASTO-OUSTRIC



Chambre de Métiers et de l'Artisanat 18 bis boulebard Lascrosses BP 91030 31010 TOULOUSE CEDEX 6

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. **0**5 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens – Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5808 4

Monsieur le Président,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente.

Magali GASTO-OUSTRIC



Agence Régionale de Santé ARS 10, chemin du Raisin 31050 TOULOUSE CEDEX 9

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens – Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5807 7

Monsieur le Directeur,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.



La Présidente, Magali GASTO-OUSTRI



Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine UDAP 32, rue de la Dalbade 31000 TOULOUSE

Affaire suivie par : Nadine Lozes Direction aménagement de l'espace

n.lozes@la5c.fr Tél. 05 61 89 21 42

Nos réf.: MGO/SB/NL/NM20231005

Objet : Déclaration de projet n°2 Reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore à Saint-Gaudens – Réunion

d'examen conjoint

Lettre recommandée avec AR n° 2C 176 782 5806 0

Monsieur le Directeur,

Par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de la commune de Saint-Gaudens concernant la reconversion du site de la clinique boulevard d'Encore, suivant l'article R.153-15 2° du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, la réunion d'examen conjoint se déroulera le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14h30
A la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges
4, rue de la République à Saint-Gaudens
Salle de réunion 1er étage

Ci-après le lien qui vous permettra de consulter le dossier cité en référence : https://cefuam.transfert-fichiers.net/dl8758455707

Afin de préparer au mieux cette rencontre, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir vos observations préalablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente, Magali GASTO-OUSTRIC